



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Localisation

Département : Meurthe-et-Moselle

Commune : Nancy

Autres communes :

## R500

Appellation : hôtel de Morvilliers

## Monument(s)

Appellation : hôtel de Morvilliers

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 12/06/1928

Étendue de la protection : Façade et toiture : classement par décret du 12 juin 1928

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.